



SEINE-MARITIME  
NUMÉRIQUE TERRITOIRES  
CONNECTÉS



20

21

FINANCEURS DU PROJET

Communautés  
urbaine,  
d'agglomération,  
et de communes



SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR



Plan France  
Très Haut Débit  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

**26 janv.**

- Détermination d'une offre fibre pour les entreprises (FttE)
- COPIL Délégation de Service Public

**19 avril**

- 100 000<sup>e</sup> prise optique construite
- Point d'information sur la commune d'Aumale (CC Aumale Blangy)

**20 mai**

- 400<sup>e</sup> armoire de rue installée
- Point d'information sur la commune de Pomeréal (CC Bray Eawy)

**7  
DATES  
CLÉS**

**14 sept.**

- Installation des nouveaux Membres du Comité Syndical suite aux élections départementales
- Reconstitution de Virginie LUCOT AVRIL à la présidence de SMN

**25 nov.**

- 15 000<sup>e</sup> abonné
- Conférence de Presse en présence de Grégory RABUEL, PDG du Groupe Altice France

**29 nov.**

- Reprise des réunions publiques à Saint Antoine la Forêt (CA Caux Seine Agglo) et Saint Léonard (CA Fécamp)

**15 déc.**

- Usages et Services numériques : 1<sup>er</sup> Atelier d'échanges avec les élus locaux à Clères (CC Inter-Caux-Vexin)

**Des prises optiques construites en grand nombre, des raccordements qui se multiplient pour les abonnés, et la perspective de nouveaux services numériques dédiés aux citoyens de Seine-Maritime... Voilà, en quelques mots, le résumé de l'activité de 2021 pour notre Syndicat Mixte, Seine-Maritime Numérique.**

**Avec plus des 2/3 du parc optique réceptionné sur le terrain et près de 80 000 prises en cours de commercialisation,** l'exercice précédent a en effet, indiscutablement, marqué un tournant dans la construction du réseau d'initiative publique de Très Haut Débit dans notre département. Rattrapant une très grande partie du retard engendré par un contexte sanitaire capricieux et contraignant, les entreprises prestataires ont, à quelques exceptions près, redoublé d'efforts en vue des objectifs que nous leur avons assignés. Et c'est ainsi qu'en décembre dernier, on dénombrait plus de 400 des 601 communes concernées, pour lesquelles les travaux étaient partiellement ou totalement finalisés, dans l'attente d'une prochaine mise en commercialisation avec

les fournisseurs d'accès à internet auprès des habitants de Seine-Maritime.

Précisément, l'intérêt de nos concitoyens pour le Très Haut Débit se confirme depuis plusieurs mois. Covid et travail à distance obligent ! Car, si en octobre dernier le 15 000e abonné, issu d'Ecretteville sur Mer, était fêté au Département en présence de Grégory RABUEL, Président d'Altice France, le cap des 20 000 foyers raccordés était allègrement franchi à fin décembre. Consacrant dans notre département un taux de pénétration commerciale de 28%, significativement au-dessus de la moyenne nationale.

Cette évolution positive ne doit cependant pas occulter deux des défis majeurs de 2022 afin de répondre au cahier des charges fixé par les élus départementaux et des intercommunalités pour nos territoires. D'une part, **respecter l'échéance du 31 décembre 2023 et à budget constant** : pour ce faire les équipes de Seine-Maritime Numérique s'emploient à assurer, tout à la fois, le bon rythme des travaux réalisés, la qualité des données techniques livrées, une gestion financière rigoureuse et le contrôle du délégataire en charge de l'exploitation de ce réseau de télécommunications. D'autre part, **apporter directement ou indirectement des réponses aux sollicitations grandissantes des adminis-**

**trés,** puisque l'engagement est celui d'une desserte pour tous garantissant ainsi l'équilibre d'une attractivité départementale entre zones urbaines et rurales.

Les infrastructures sont donc le premier maillon indispensable du renforcement du lien avec les citoyens : surtout si elles sont destinées à **des usages plus performants** en termes de simplification administrative, de travail et d'enseignement à distance, ou encore de télémedecine et d'inclusion sociale. C'est la raison pour laquelle Seine-Maritime Numérique a engagé l'an passé une démarche qui doit se concrétiser dès 2022 pour développer et mutualiser de nouveaux services numériques aux citoyens. Objectif : renforcer ce lien si précieux entre les habitants de notre département et leurs collectivités.

Et faire ainsi rimer, **connectivité** et **proximité** !

Virginie Lucot Avril



Présidente de Seine-Maritime  
Numérique



## L'ENGAGEMENT DE SMN

Seine-Maritime Numérique (SMN) est un syndicat mixte qui regroupe le Département, l'ensemble des intercommunalités (communautés urbaine, d'agglomération, de communes et métropole) qui le composent ainsi que le syndicat départemental des énergies (SDE).

Si sa création remonte à 2014, c'est à partir de 2017 que son rôle a été renforcé en vue de la mise en œuvre du schéma départemental d'aménagement numérique, mission qui lui a été confiée par le Conseil départemental.

SMN exerce aujourd'hui une double compétence :

- 1 DÉVELOPPER**, pour le compte des Membres un réseau public de Très Haut Débit qui va couvrir le pays de Caux, le pays de Bray, le littoral et la vallée de la Seine et qui va compléter les réseaux des opérateurs privés que l'État a orienté sur les zones urbaines à forte densité (faisant l'objet d'un Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement - AMII) ;
- 2 ASSURER** des missions d'observatoire et d'étude des infrastructures, réseaux et services de communications électroniques, publics et privés, fixes et mobiles.

DANS LE CADRE DE SA PREMIÈRE COMPÉTENCE, L'INTERVENTION DE SMN SE CARACTÉRISE PAR :

Le recours exclusif à la technologie de la fibre optique, qui permet de proposer des débits très élevés (plusieurs centaines de Mégabits) ;

L'engagement d'une couverture à 100% pour offrir une connexion de qualité aux habitants, services publics, entreprises, quelle que soit leur localisation ;

Le portage mutualisé de la charge financière du projet, y compris des emprunts nécessaires à sa réalisation ;

La réduction de 7 ans du calendrier initial pour fixer l'échéance du Programme d'ici à fin 2023.

### Le réseau en quelques chiffres

**240 000** locaux

**450 000** habitants

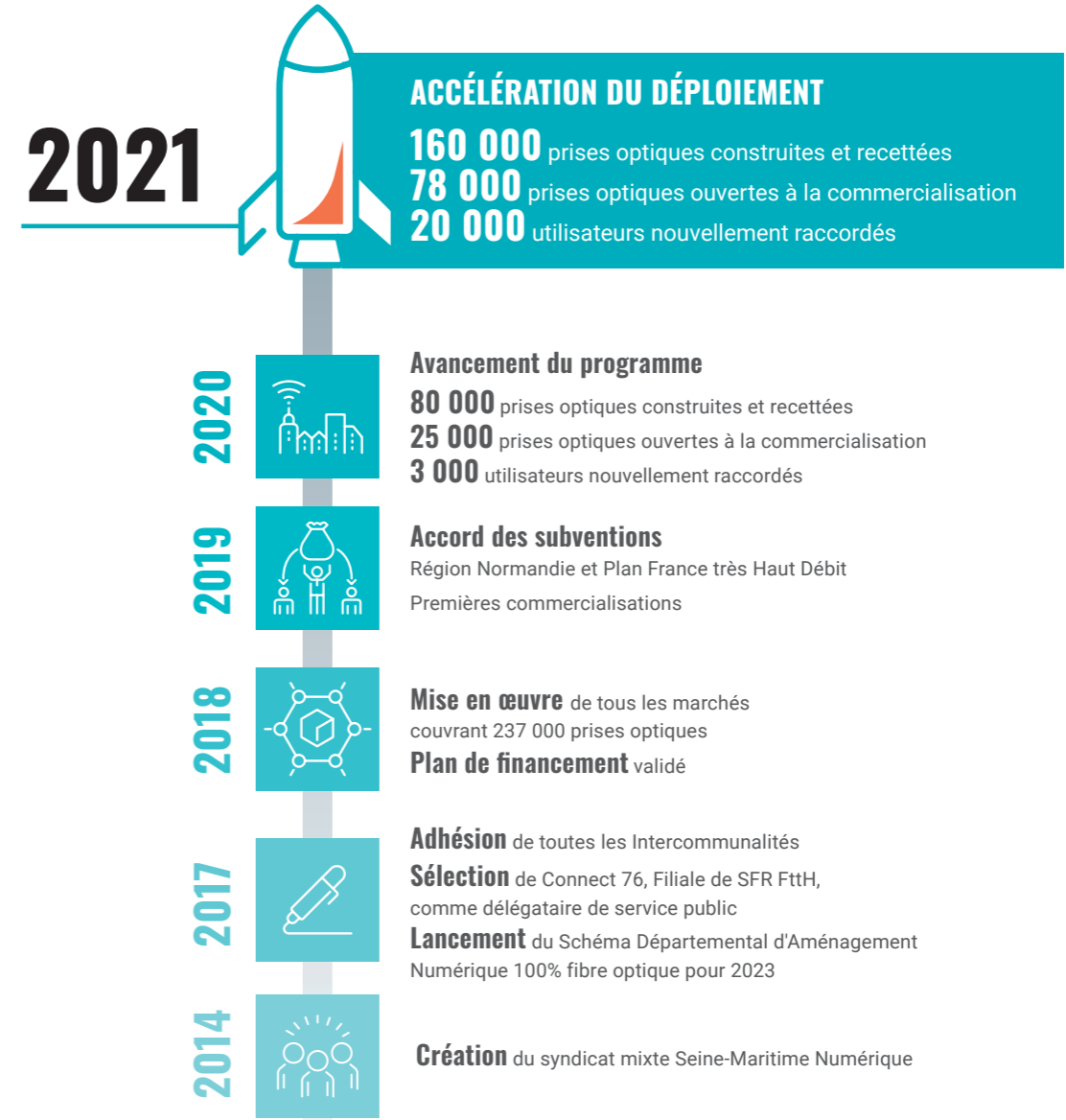
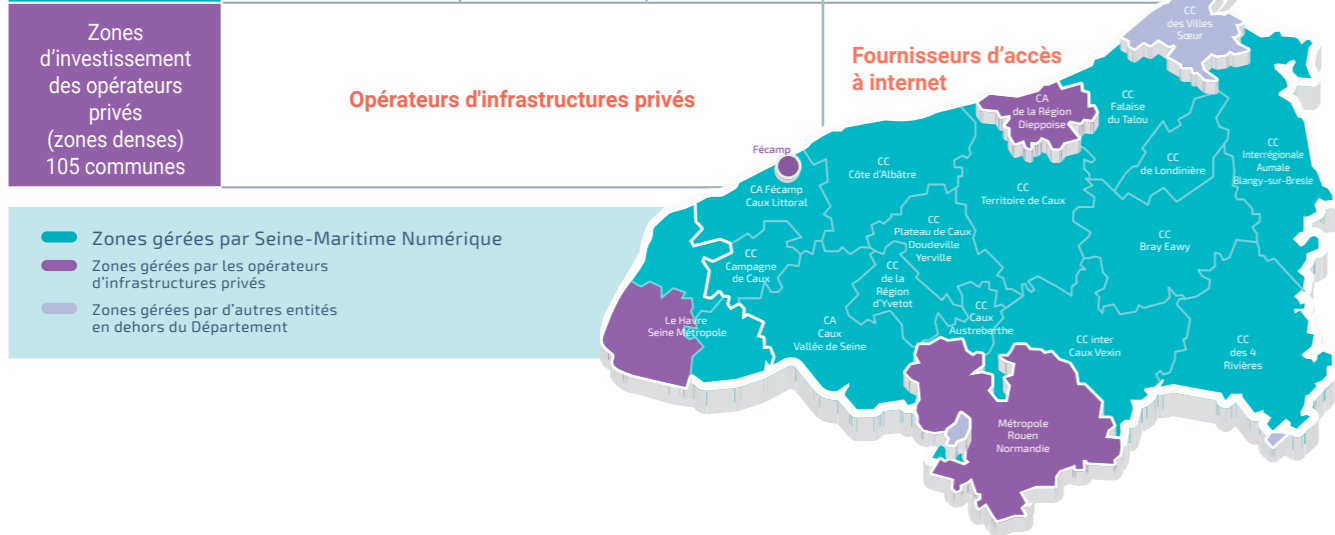
**601** communes

relevant des intercommunalités adhérentes (dont 1 commune de l'Eure et 10 communes de la Somme au titre de la Communauté de communes interdépartementale d'Aumale-Blangy)

À noter : la desserte de 15 communes de Seine-Maritime relevant de la Communauté de communes de Villes Sœurs, également interdépartementale, est assurée par le syndicat Somme Numérique.



ZONE D'INTERVENTION	FINANCEMENT	- ÉTAPE 1 - DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE	- ÉTAPE 2 - EXPLOITATION	- ÉTAPE 3 - COMMERCIALISATION DES OFFRES D'ACCÈS AU TRÈS HAUT DÉBIT & RACCORDEMENT
Zones d'investissement des collectivités locales (zones rurales) 601 communes	<b>Département, et Communautés de communes &amp; d'agglomération</b> Avec le soutien de la Région et de l'État	<b>Seine-Maritime Numérique</b>	<b>Connect76</b> titulaire d'une délégation de service public	<b>Fournisseurs d'accès à internet</b> ayant conventionné avec <b>Connect 76</b>
Zones d'investissement des opérateurs privés (zones denses) 105 communes	<b>Opérateurs d'infrastructures privés</b>			



# 2

LES RÉALISATIONS 2021



## LES RÉALISATIONS 2021

### LES CHIFFRES CLÉS 2021



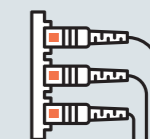
**90%**

des études  
d'ingénierie validées



**100%**

des 29 Nœuds de Raccordement  
Optiques installés



**80%**

des 512 armoires  
de rue implantées



**160 000**

prises optiques réceptionnées



**78 000**

prises optiques  
en commercialisation



**20 000**

utilisateurs nouvellement  
raccordés



## 1 LA MISE EN ŒUVRE DES MARCHÉS

Seine-Maritime Numérique déploie son réseau d'initiative publique de 240 000 prises optiques à travers 5 marchés distincts, couvrant chacun un périmètre géographique spécifique.



Les trois marchés de la première étape, couvrant un peu plus de 70 000 prises optiques ont été passés en 2016/2017 sur le mode Maîtrise d'œuvre / Groupement d'entreprises. Ils sont en phase d'achèvement.



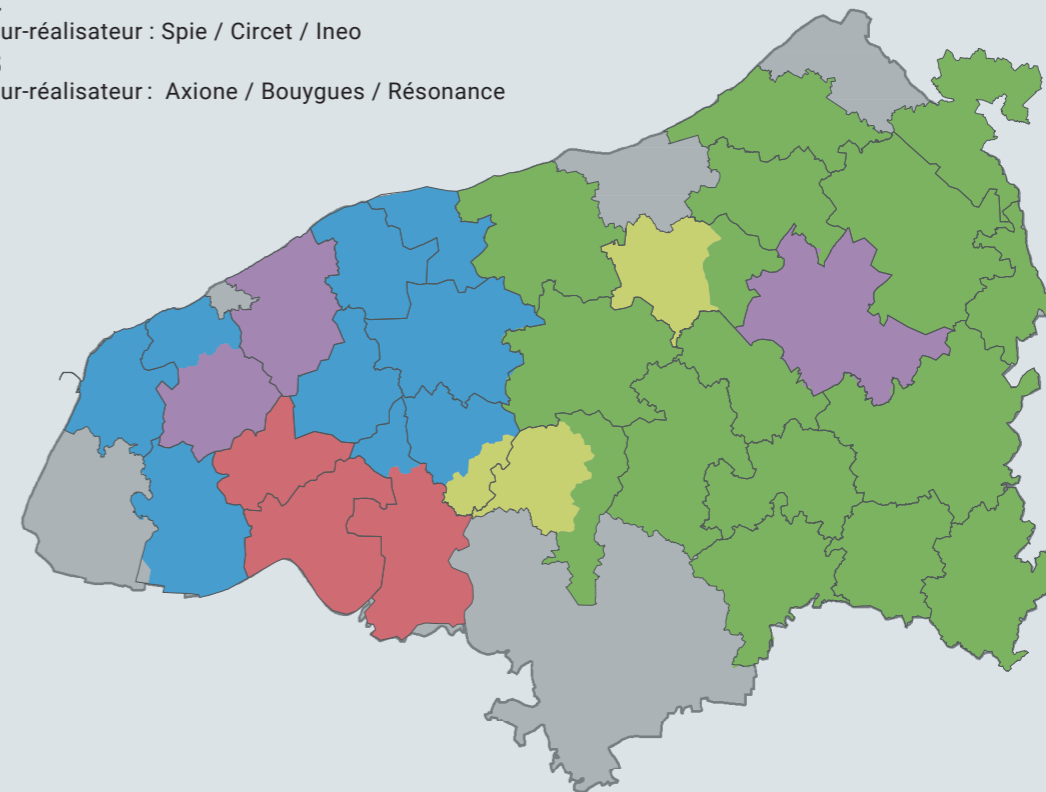
Les deux autres marchés de généralisation du réseau (170 000 prises optiques), qui ont été passés en mode de conception/réalisation, sont actuellement en pleine phase de déploiement.



Ces marchés ont été attribués à une dizaine d'entreprises, parmi les majors du secteur des réseaux des télécommunications, faisant travailler au total près de 200 sous-traitants dont plus de la moitié sont localement implantés en Seine-Maritime.

## DÉCOUPAGE DES MARCHÉS

- **Marché 1 :**  
Maîtrise d'œuvre interne : SMN • Travaux fibre optique : Ineo / Sade / Sogetrel  
Travaux génie civil : Bouygues Energies et Services
- **Marché 2**  
Maîtrise d'œuvre : Setics / Sogeti • Travaux fibre et génie civil : Axione / Bouygues  
Travaux fibre et génie civil : Axione / Bouygues
- **Marché 3**  
Maîtrise d'œuvre : Setics / Sogeti • Travaux fibre et génie civil : Axians / Sogea / Spie
- **Marché 4**  
Concepteur-réalisateur : Spie / Circet / Ineo
- **Marché 5**  
Concepteur-réalisateur : Axione / Bouygues / Résonance



## 2 L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU DÉPLOIEMENT

2021 a marqué une véritable accélération dans la construction du réseau avec l'installation de la totalité (29) des Nœuds de raccordement optique et le doublement des prises recettées sur le terrain (de 80 000 à 160 000 prises). L'ensemble des entreprises prestataires des différents Groupements, ainsi que leur centaine de sous-traitants, dont l'essentiel sont normands, ont été pleinement mobilisés autour de l'objectif 2023.



		MARCHÉ 1	MARCHÉ 2	MARCHÉ 3	MARCHÉ 4	MARCHÉ 5
NOMBRE DE PRISES		35 806	18 971	20 264	59 282	103 162
PHASE ÉTUDES	Ingénierie	Réalisée	Réalisée	Réalisée	Réalisée	Réalisée
	Études d'exécution	Réalisées	Réalisées	Réalisées	Très avancées	Très avancées
PHASE TRAVAUX	Génie civil	Réalisé	Réalisé	Réalisé	En cours	En cours
	Tirage optique	Réalisé	Réalisé	Très avancé	En cours	En cours
PHASE RÉCEPTION	Recettes terrain	Très avancées	Réalisées	Très avancées	En cours	En cours
	Transfert délégataire	Très avancé	Réalisé	Très avancé	Très avancé	En cours
PHASE COMMERCIALISATION	Déclaration préalable	Réalisée	Réalisée	Réalisée	Très avancée	Très avancée
	Ouverture commerciale	Engagée (72%)	Engagée (82%)	Engagée (29%)	Engagée (35%)	Engagée (7%)



### 3 LES TERRITOIRES AU CŒUR DU PROJET 100% FTTH

La mobilisation des élus locaux est un élément essentiel de la réussite du projet « Fibre pour tous »

En effet, ils décident d'une part, au titre de leur mandat, des différentes autorisations de voirie nécessaires à la réalisation des travaux et à l'installation des équipements du réseau, et d'autre part ils sont en « première ligne » pour répondre aux interrogations de leurs habitants sur le calendrier comme sur les modalités de la commercialisation de la fibre optique. C'est la raison pour laquelle, SMN va régulièrement à leur rencontre à l'occasion de réunions de conseils communautaires ou de conférences des maires dédiées à la présentation de l'état d'avancement du réseau.



### À LA RENCONTRE DES ÉLUS



## 4 LA COMMERCIALISATION AUPRÈS DES UTILISATEURS

L'exploitation du réseau d'initiative publique construit par SMN est confiée depuis fin 2017 à un délégataire de service public, Connect76, filiale du Groupe Altice France. Cette DSP est de forme affermo-concessive : les infrastructures ainsi réalisées par les entreprises prestataires du syndicat sont remises au délégataire, qui en assure la commercialisation ainsi que la maintenance (partie affermage) et les raccordements auprès des utilisateurs finaux sont exécutés pour son compte par les fournisseurs d'accès à internet (partie concession).

Le 25 novembre 2021, le 15 000<sup>e</sup> abonné au réseau public de Seine-Maritime Numérique, un habitant d'Ecretteville-sur-Mer, était honoré. **Durant l'année 2021, la commercialisation s'est en effet largement intensifiée avec :**



50 000 prises optiques supplémentaires ouvertes aux raccordements, réparties sur 120 plaques couvrant plus d'une centaine de communes de Seine-Maritime ;

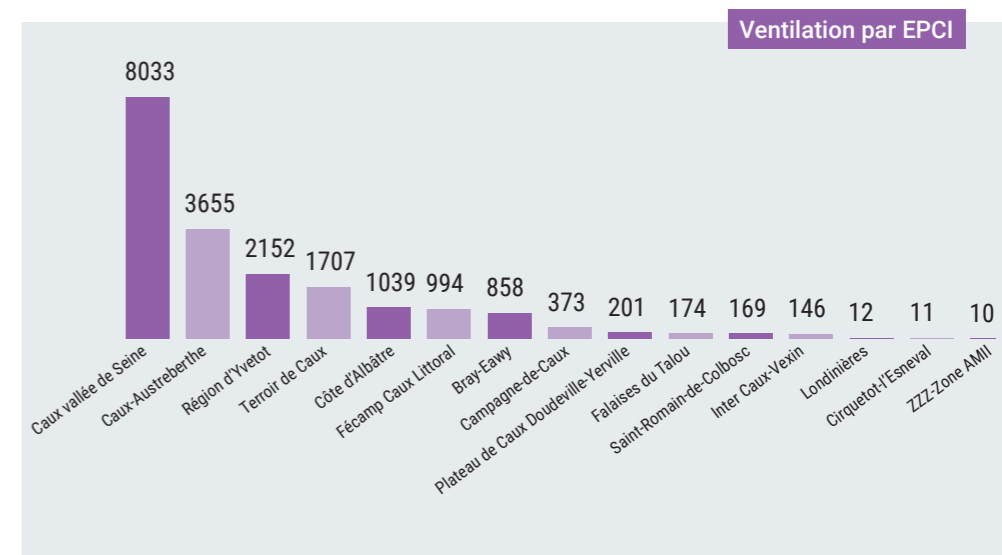


Les premiers raccordements en desserte FttE (Fibre jusque chez l'entreprise) auprès de PME et d'établissements d'enseignement ;



Un taux de pénétration (ratio du nombre d'abonnés par rapport au total des prises ouvertes à commercialisation) s'élevant à 28%, au-dessus de la moyenne nationale.

Au 31 décembre 2021, cinq opérateurs fournisseurs d'accès à internet ont acté leur arrivée sur ce réseau d'initiative publique : ORANGE, SFR, BOUYGUES TÉLÉCOM, SERINYA et WEACCESS. Mais seuls les deux premiers ont massivement proposé leurs offres. FREE est annoncé pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2022.

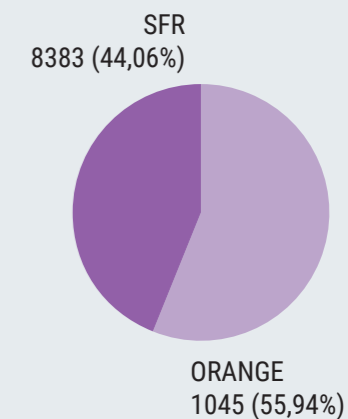


### Commercialisation auprès des utilisateurs

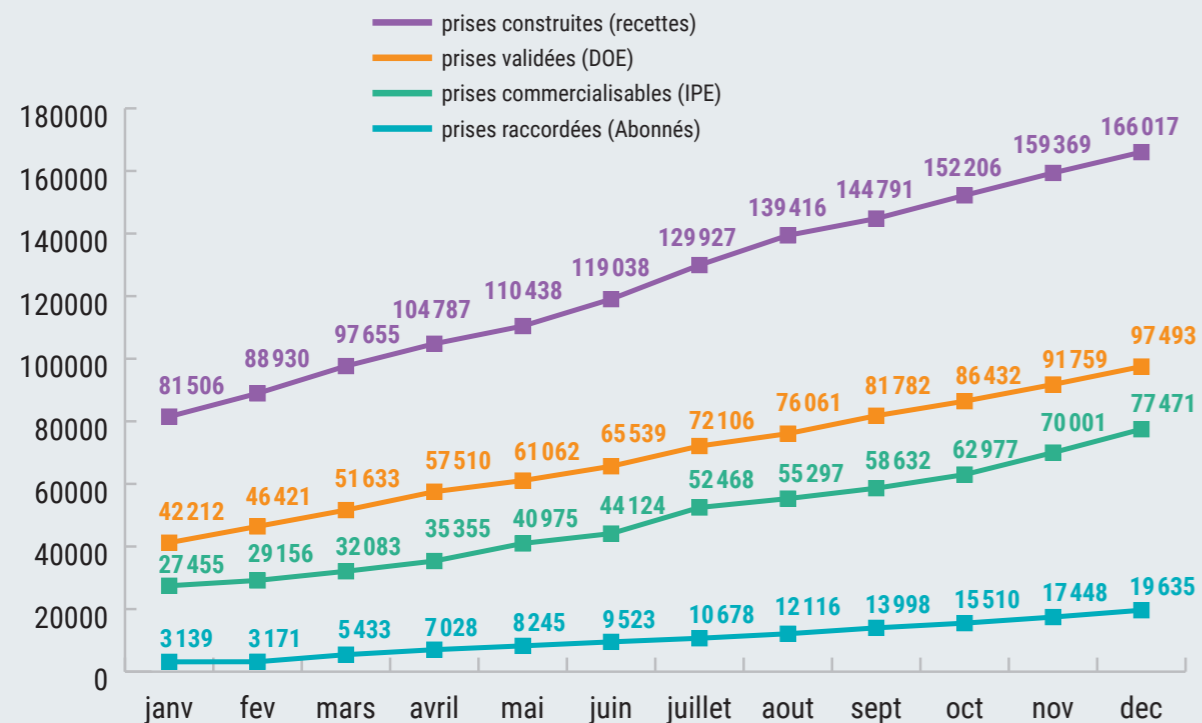
Le contexte sanitaire et ses contraintes n'ont pas permis en 2021 d'assurer dans les meilleures conditions une communication directe auprès du Grand Public dans les communes ouvertes à la commercialisation. Pour autant, plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre par Seine-Maritime Numérique :

- L'envoi systématique aux maires concernés d'un **kit de communication** pour expliquer aux utilisateurs finaux les modalités d'un raccordement à la fibre ;
- La **reprise de réunions publiques d'information** à Cany-Barville, Yport-Saint Léonard, ou encore Saint Antoine la Forêt et La Trinité du Mont par exemple ;
- La **diffusion** sur les réseaux sociaux ou le site internet de **vidéos à caractère pédagogique**.

### Ventilation par FAI



Déploiement 2021



**5** L'ÉVOLUTION VERS LES USAGES ET SERVICES NUMÉRIQUES DES COLLECTIVITÉS

Le développement du Très Haut Débit n'est pas une fin en soi. En assurant l'équilibre et la solidarité entre les différents territoires, urbains et ruraux, de la Seine-Maritime et en promouvant ainsi leur attractivité, ce réseau public est également destiné à simplifier le fonctionnement interne des collectivités et à améliorer la qualité des services qu'elles rendent aux citoyens.

C'est pourquoi, les élus du Comité Syndical de Seine-Maritime Numérique, appuyés en cela par le Département, ont souhaité engager une réflexion commune sur les nouveaux usages rendus possibles par la généralisation de la fibre optique dans les territoires.

Un premier Atelier s'est tenu le 15 décembre 2021 au Parc de Clères. Les 25 participants, souhaitant poursuivre leur sensibilisation aux enjeux du champ des possibles, ont identifié trois thématiques à approfondir lors d'une seconde Rencontre fixée au printemps 2022 :



**1** La formation des Élus et des Collaborateurs



**2** La mutualisation, sous forme de Groupement d'Achats pour les outils et de plates-formes d'accompagnement et de conseils pour le déploiement des projets



**3** L'évolution de SMN en instance de pilotage de ces sujets

Ces avancées seront à compléter en 2022 dans le cadre de l'adoption du nouveau schéma départemental des usages et services numériques.





## PERSPECTIVES 2022

### UNE ANNÉE...



#### DÉTERMINANTE

en vue de l'engagement de « la fibre pour tous en Seine-Maritime d'ici 2023 ».



#### À FORTE TENSION DE TRÉSORERIE

mais aussi à mobilisation des partenariats bancaires garantissant le plan de financement adapté aux investissements dans l'intervalle de la perception des ressources.



#### D'ÉVOLUTION

pour SMN sur la thématique des usages et services numériques pour les Collectivités et les citoyens de Seine-Maritime.



#### À RYTHME SOUTENU

pour finaliser la construction du réseau, devant permettre la réception de près de 90/95% du parc de prises optiques attendues par les 450 000 habitants concernés.



#### À FORT ACCROISSEMENT

des ouvertures commerciales de prises optiques pour atteindre l'objectif des 180 000 prises transférées au délégataire (3/4 du parc).



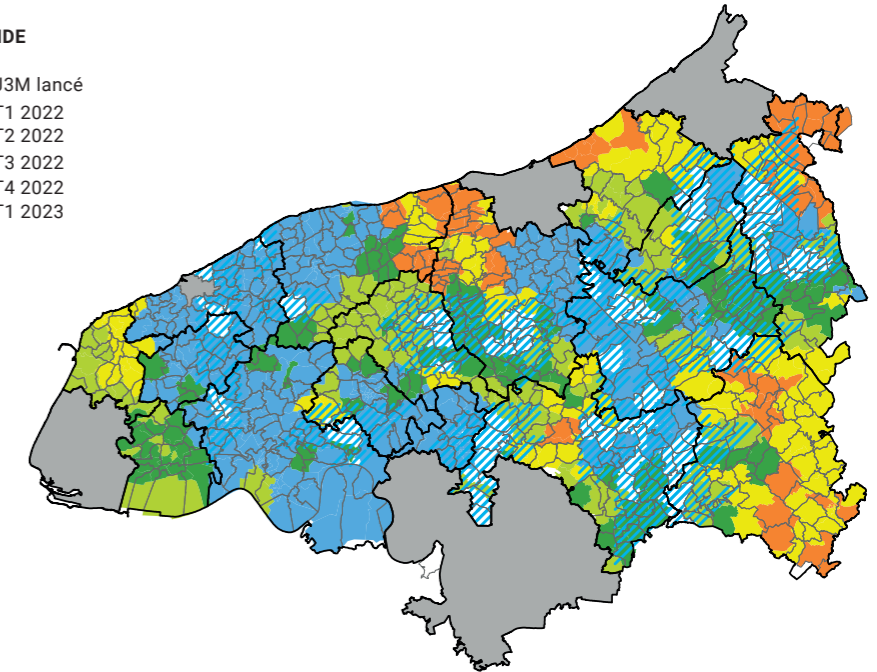
#### DE COMMUNICATION

auprès du Grand Public et des Élus sur les modalités de la commercialisation et sur les ressources du « service après-vente ».

### PRÉVISION DES OUVERTURES COMMERCIALES AU 13/01/2022

#### LÉGENDE

- J3M lancé
- ▨ T1 2022
- T2 2022
- T3 2022
- T4 2022
- T1 2023





## FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

## 5 GOUVERNANCE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, toutes les intercommunalités de Seine-Maritime sont membres du syndicat mixte Seine-Maritime Numérique.

Seine-Maritime Numérique est administré par un Comité syndical composé de représentants des différents membres adhérents selon les modalités suivantes :

- **UN COLLÈGE N°1** comprenant 10 conseillers départementaux représentants du Département (avec 10 suppléants)
- **UN COLLÈGE N°2** comprenant un délégué pour chacune des 17 intercommunalités (avec 17 suppléants).

## ÉLUS DU COLLÈGE DÉPARTEMENTAL



MEMBRES	SUPPLÉANTS
Alain Bazille	Armelle Biloquet
Nicolas Bertrand	Julien Demazure
Bastien Coriton	Florence Durande
Chantal Cottureau	Maryline Fournier
Guillaume Coutey	Valérie Garraud
Nicolas Langlois	Claire Guérault
<b>Virginie Lucot Avril</b>	Jérôme Lheureux
Pascal Martin	Valentin Rasse Lambrecq
Florent Saint-Martin	Vincent Renoux
Didier Terrier	Cécile Sineau-Patry

## ÉLUS REPRÉSENTANT LES EPCI MEMBRES DE SMN

EPCI	DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES	
	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE D'ALBÂTRE	Xavier Batut	Gérard Fouché
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FALAISES DU TALOU	Jean-Marie Beaurain	Bruno Gendron
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUX AUSTREBERTHE	Jean-François Chemin	Isabelle Sowyk
COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE	Pascal Cornu	Alain Fleuret
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FÉCAMP CAUX LITTORAL	Olivier Coursault	Laurent Vasset
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE	Olivier de Conihout	François Lefèbvre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN	François Delnott	Pascal Sagot
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE	Mario Demazieres	Emile Canu
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES QUATRE RIVIÈRES	Jean-Marc Gaillon	Céline Elie
MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE	Abdelkrim Marchani	Jean-Michel Mauger
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRAY-EAWY	Dany Minel	Daniel Benard
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAMPAGNE DE CAUX	Antonio Quesada	David Jezequel
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLATEAU DE CAUX DOUDEVILLE YERVILLE	Jean-Nicolas Rousseau	Thierry Louvel
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERROIR DE CAUX	Laurent Servais-Picord	Myriam Delaunay
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTERRÉGIONALE AUMAË-BLANGY SUR BRESLE	Rémy Ternisien	Jean-François Payen
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LONDINIÈRES	Hervé Vassard	Bruno Grandsire
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAUX SEINE AGGLO	Olivier Vavas seur	Jean-François Lemesle

Les deux collèges disposent d'un nombre égal de droit de vote.

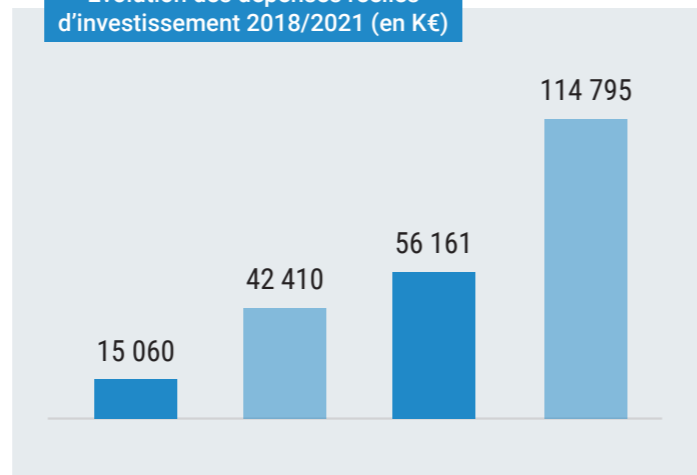
## 2 SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

L'exercice 2021 est celui pour lequel, au sein du programme d'investissement de Seine-Maritime Numérique, les dépenses d'études et travaux auront été les plus élevées, avec un montant total de près de 115M€. Il est vrai que les deux marchés de conception/réalisation ont connu un rythme d'exécution à plein régime.

Pour y faire face, le syndicat mixte a principalement recouru aux différents instruments financiers négociés en 2019 auprès d'un pool bancaire local, instruments destinés à réguler sa trésorerie dans l'attente des ressources intervenant nécessairement a posteriori (règle du service-fait pour les subventions d'État et de la Région, redevances d'exploitation du délégataire et contributions des EPCI lissées dans le temps).



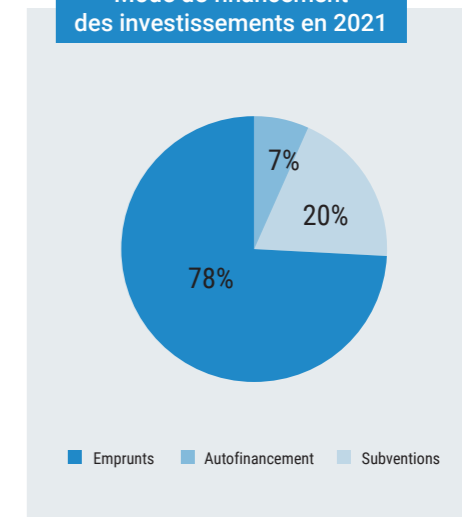
Évolution des dépenses réelles d'investissement 2018/2021 (en K€)



Ce mode de financement est grandement facilité par la mutualisation des emprunts, portée par Seine-Maritime Numérique pour le compte de ses Membres, permettant ainsi un ajustement rapide et adapté des ressources aux avancées du projet.



Mode de financement des investissements en 2021



### 3 COMMUNICATION

Le fort accroissement des besoins en connexion Très Haut débit, encore renforcé par le contexte sanitaire qui génère de nouveaux usages professionnels, éducatifs ou culturels à distance, implique un double effort de communication pour Seine-Maritime Numérique envers :



#### LES ÉLUS

Acteurs du déploiement via les autorisations administratives de travaux qu'ils délivrent et relais d'informations auprès des habitants, entreprises et services publics quant aux échéances des chantiers.



#### LES UTILISATEURS

(administrés, salariés, étudiants...)

En attente de ces services et désireux de connaître les différentes modalités pratiques d'un abonnement à la fibre.

### PRINCIPALES ACTIONS DE COMMUNICATION 2021

Poursuite de l'organisation de réunions publiques d'information



Distribution de dépliants pédagogiques dans les boîtes aux lettres de tous les habitants et élus concernés par l'ouverture prochaine d'une plaque optique.



Diffusion de supports pédagogiques pour mieux comprendre le déploiement de la fibre sur le territoire : diffusion de vidéos animées et d'un guide « 30 questions pour tout comprendre sur la fibre ».

Déploiement d'une carte interactive permettant de suivre en temps réel les périodes d'ouverture à la commercialisation pour une adresse donnée du site.

### PERSPECTIVES 2022

Afin de renforcer sa communication et d'augmenter sa visibilité et celle de son action en faveur du déploiement de la fibre, Seine-Maritime Numérique prévoit d'embaucher un ou une community manager au sein de ses équipes chargé(e) de la communication spécifique sur les réseaux sociaux.

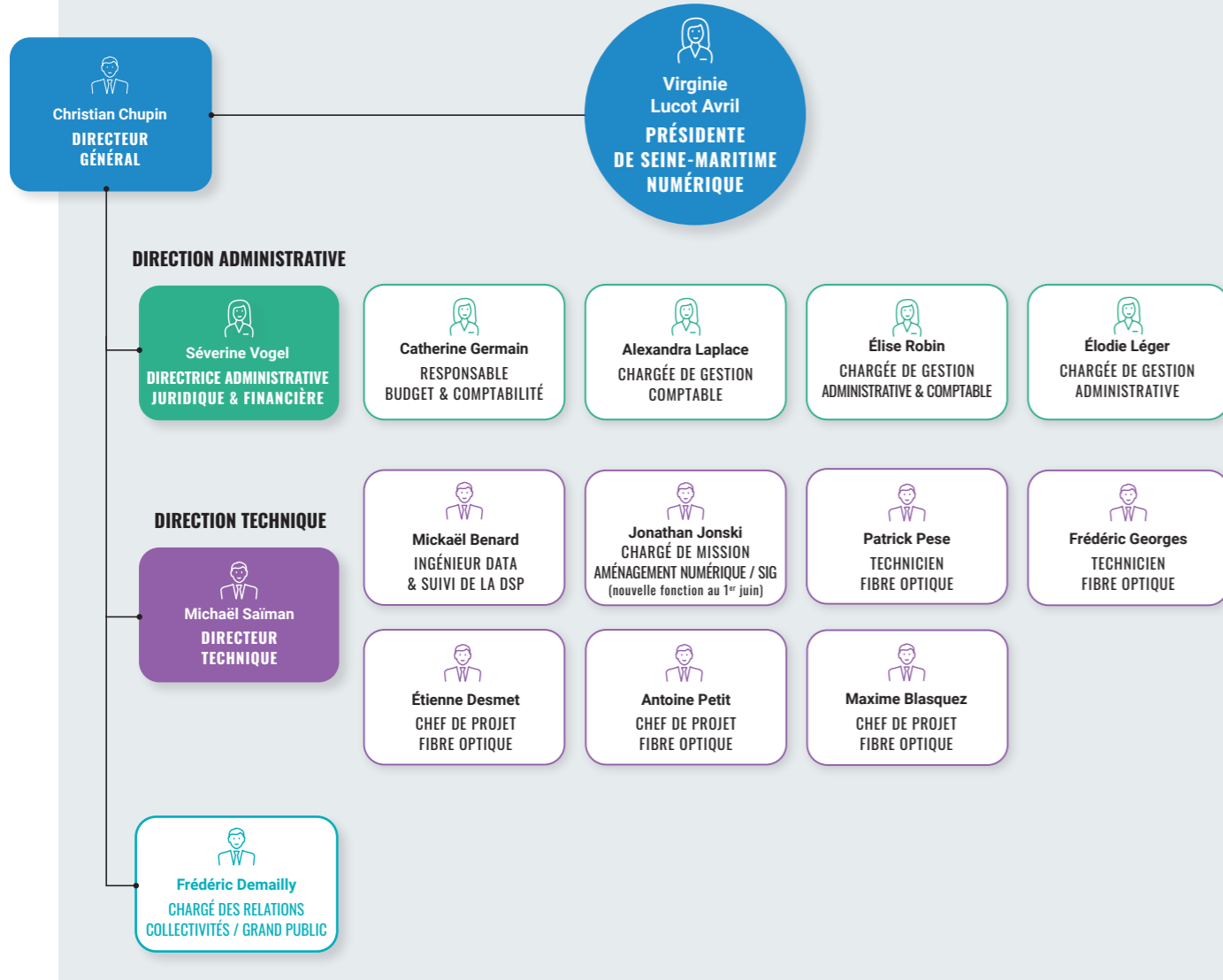


#### Conférence de presse

Une conférence de presse s'est tenue le 25 novembre 2021, en présence de Bertrand BELLANGER, Président du Département de Seine-Maritime, Virginie LUCOT AVRIL Présidente de SMN, Grégory RABUEL, Président du Groupe ALTICE France et Lionel RECORBET, Président de XpFibre (le délégataire de service public) pour célébrer le 15 000<sup>e</sup> abonné sur le réseau d'initiative publique, un habitant de la commune d'Ecretteville-sur-Mer, canton de Fécamp.



**4 ORGANISATION OPÉRATIONNELLE**



**100% FTTH EN SEINE-MARITIME**  
 Un projet d'attractivité et de solidarité des territoires pour 2023, qui mobilise tous les acteurs publics



**Virginie Lucot Avril**, Présidente de Seine-Maritime Numérique



**Bertrand Bellanger**, Président du Département de la Seine-Maritime





SEINE-MARITIME  
NUMÉRIQUE TERRITOIRES  
CONNECTÉS



Seine-Maritime Numérique  
Hôtel du Département  
Quai Jean Moulin  
76101 ROUEN Cedex  
02 32 12 70 90  
contact@smn76.fr  
[www.smn76.fr](http://www.smn76.fr)

